

Penser la vengeance jihadiste au Moyen- Orient et au-delà

Dr Myriam Benraad

Professeure en relations internationales
(Institut libre d'étude des relations
internationales, ILERI)

Institut EGA, Formation

31 juillet 2021, 14h-15h30



***Un puissant désir de vengeance
: évaluations, motivations et
action violente du mouvement
État islamique après la mort
d'Abou Bakr al-Baghdadi***

Un puissant désir de vengeance : évaluations, motivations et action violente du mouvement État islamique après la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi



En guise d'introduction...

- ▶ 26 octobre 2019 : élimination par la coalition d'Abou Bakr al-Baghdadi, calife du mouvement jihadiste État islamique.
- ▶ Immédiatement suivie de la promesse faite par ses adeptes d'attentats pour « venger » sa mort.
- ▶ Dans un enregistrement, l'EI conteste toute idée de défaite et annonce la succession politique de son commandant défunt et des représailles.
- ▶ Un *puissant désir de vengeance* s'empare de ses rangs, ne tardant pas à se traduire par une série d'actions sanglantes aux quatre coins du monde.

En guise d'introduction...

- ▶ Nombre de violences politiques, y compris le terrorisme jihadiste, ont pour cause un très fort désir de vengeance.
- ▶ Celui-ci s'inscrit dans la durée et va souvent bien au-delà des racines initiales ayant provoqué le conflit.
- ▶ De fait, chacune des parties entend porter à l'autre le coup final et fatal. Cette observation vaut particulièrement pour le militantisme jihadiste.
- ▶ Ses représentants ont en effet sombré dans une surenchère aveugle et destructrice de la violence, emblématique de la vengeance qui la porte.

En guise d'introduction...

- ▶ Ce désir de vengeance n'est pas spécifique aux radicaux ; il est un trait universel et répandu parmi toutes les cultures.
- ▶ Or, s'il persiste dans certaines sociétés et organisations au nom de la rétribution, il se voit largement délégitimé au sein des pays occidentaux.
- ▶ Il est réduit à une justice sauvage, privée, au symbole d'une menace envers l'ordre établi et le système pénal.
- ▶ Les mouvances jihadistes l'assument pleinement, citant à foison la « loi du talion » comme justification première de leurs actions meurtrières.

En guise d'introduction...

- ▶ En dépit de sa prévalence, ce désir de vengeance se voit érudé dans l'étude du jihadisme violent.
- ▶ L'analyse des conflits s'est penchée sur les circonstances d'escalade de la violence et la vengeance dans la guerre.
- ▶ Des psychologues ont ainsi développé des grilles de lecture sophistiquées quant aux composantes cognitives et émotionnelles du désir vengeur.
- ▶ Mais à ce jour, aucune recherche ne s'est véritablement consacrée à cette problématique au prisme du terrorisme jihadiste.

En guise d'introduction...

- ▶ Cette présentation s'approprie cette dimensions négligée, sous-étudiée, remédiant à un véritable « trou noir ».
- ▶ La mise en exergue des ressorts du désir vengeur dans la violence jihadiste est cruciale. Quels en sont les contours et les aspects précis ?
- ▶ Il s'agit, dans un premier temps, de revenir au plan conceptuel sur la question de la vengeance elle-même.
- ▶ Puis, dans un second temps, d'appréhender le désir vengeur du mouvement État islamique notamment pour tenter d'en tirer les enseignements.

Émotions et vengeance dans la violence jihadiste

À qui se venge que la vengeance
ne dépasse pas l'offense.

Le Coran

Émotions et vengeance dans la violence jihadiste



Émotions et vengeance dans la violence jihadiste

- ▶ Soulignons d'emblée que la vengeance n'a, dans l'absolu, fait l'objet que de traitements succincts dans les sciences sociales.
- ▶ Elle souffre d'un paradoxe flagrant dans les études consacrées au terrorisme et à la violence jihadiste plus particulièrement.
- ▶ En effet, revendiquée par les groupes et leurs militants, omniprésente dans les mots et les actes, évoquée dans toute la littérature sur le terrorisme, la vengeance n'a jamais été théorisée par cette sous-discipline.

Émotions et vengeance dans la violence jihadiste

- ▶ Ce déficit tient tout d'abord à la difficulté d'appréhender la notion même de vengeance - celle de terrorisme étant plus controversée encore - et à l'absence de consensus sémantique entre chercheurs.
- ▶ Sensible, palpable, y compris dans ses manifestations non violentes, « douces » (d'évitement), l'acceptation de la vengeance demeure relativement floue.
- ▶ Elle consiste en une action visant à infliger une peine, un châtiment, des représailles pour punir un tort, une offense.

Émotions et vengeance dans la violence jihadiste

- ▶ Plus symptomatique de ce défaut de connaissances et de compréhension est l'absence d'attention portée à ses soubassements émotionnels.
- ▶ En particulier au désir qui la conditionne en profondeur, au-delà du seul acte vengeur en lui-même.
- ▶ Ce désir de vengeance est causé par des évaluations liées au jugement que l'on se fait de situations.
- ▶ Encore reste-t-il à préciser quels types de situations et d'événements conduisent à des évaluations susceptibles d'entraîner le souhait de se venger.

Émotions et vengeance dans la violence jihadiste

- ▶ Le désir vengeur ressenti ne cause pas mécaniquement de passage à l'acte suivant une logique de rétribution.
- ▶ D'où la question : ce processus dépend-il seulement de facteurs individuels ou est-il une dynamique de groupe ?
- ▶ Les psychologues reconnaissent au désir de vengeance un rôle décisif dans le passage d'un état d'esprit rétributif au comportement vengeur et violent.
- ▶ Aussi le psychologue et professeur néerlandais Nico H. Frijda en fait-il « l'une des passions humaines les plus puissantes ».

Émotions et vengeance dans la violence jihadiste

- ▶ Aux antipodes de ses marques communes et contenues, le désir vengeur présent chez une majorité de mouvements terroristes est une disposition émotionnelle extrême.
- ▶ Elle se traduit par une tendance prononcée à l'action violente, autour de la poursuite d'un objectif obsédant.
- ▶ Si le désir de vengeance peut sembler « fou », « irrationnel » et vain, comportant de nombreux coûts, il est en réalité souvent raisonné et rationnel.
- ▶ Ce désir est central dans la trajectoire personnelle d'un jihadiste et au cœur des logiques d'engagement.

Émotions et vengeance dans la violence jihadiste

- ▶ Le désir de vengeance se mesure sur plusieurs échelles.
- ▶ L'émotion vengeresse est « fonctionnelle » en ce qu'elle permet de comprendre une situation ou un événement, et consiste pour un individu ou une communauté à s'ajuster.
- ▶ Une première visée est dissuasive : il s'agit de se préserver ou de protéger ses pairs de tout nouveau tort en infligeant à sa cible ce qu'il perçoit comme une juste sanction.
- ▶ Ce faisant, le responsable, qui déduira de l'acte vengeur que toute offense future sera encore punie, est supposé ne pas la réitérer.

Émotions et vengeance dans la violence jihadiste

- ▶ Le désir vengeur entend à la fois répondre à une souffrance présente et empêcher toute nouvelle souffrance.
- ▶ Ensuite, il procède de la volonté de rétablir un équilibre entre les parties d'un conflit, en termes de souffrances, de rapports de force et de relations de pouvoir.
- ▶ En effet, tout tort, réel ou imaginé par l'offensé devenu vengeur, place ce dernier à la merci de l'offenseur.
- ▶ Le premier cherche, à travers la vengeance, à reprendre le contrôle d'une situation qu'il considère comme lui ayant échappé.

Émotions et vengeance dans la violence jihadiste

- ▶ Le désir de vengeance a pour but le redressement d'une relation perçue comme inégale et vise aussi à s'extraire d'une autre émotion qui lui intimement associée.
- ▶ Il s'agit de la honte, engendrée par la souffrance ressentie par l'offensé et attribuée à un échec. Pour s'en échapper, il n'aura qu'une hantise : restaurer sa dignité, son honneur.
- ▶ À travers cet effort, le vengeur signalera à l'offenseur la fin de l'iniquité et son succès.
- ▶ Le vengeur échappera à la douleur mentale d'avoir essuyé un tort, une blessure, aux mains d'un ennemi.

Émotions et vengeance dans la violence jihadiste

- ▶ Cette douleur est le canal du désir vengeur et des tendances au passage à l'acte.
- ▶ La violence jihadiste en est symptomatique par sa double dimension aveugle et excessive.
- ▶ Or, quoique tenu pour démesuré, le désir vengeur relève d'une disposition instrumentale sur le plan des affects et ne peut être disjoint de la vengeance tangible.
- ▶ Afin d'illustrer ces considérations, cette présentation offre une analyse d'attentats récents revendiqués ou inspirés par le groupe État islamique.

Des actes meurtriers portés par un désir vengeur



Des actes meurtriers portés par un désir vengeur



Des actes meurtriers portés par un désir vengeur

- ▶ Les attaques ici présentées constituent les unités d'analyse de l'échantillon-cible à partir desquelles une série de conclusions ont été développées quant aux interactions entre désir de vengeance et violence jihadiste.
- ▶ La recherche a été conduite dans le contexte qui a suivi la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi (novembre 2019-mars 2020).
- ▶ L'analyse identifie les évaluations et motivations des assaillants, de même que celles du mouvement dans une logique de « cadrage » de la violence de ses membres et sympathisants.

Des actes meurtriers portés par un désir vengeur

- ▶ Concernant les conditions de collecte des données, l'objectif était de rassembler les informations les plus pertinentes (sources primaires).
- ▶ Les canaux de propagande de l'État islamique, dont les publications et communiqués, nombreux, ont permis la mesure au plus près du désir de vengeance.
- ▶ Outre celles revendiquées, le choix a été fait d'inclure celles l'on est en droit de considérer comme inspirées.
- ▶ Le recours à des sources secondaires a permis de mobiliser d'autres données relatives aux intentions vengeresses.

Des actes meurtriers portés par un désir vengeur

- ▶ La méthode est mixte, qualitative et quantitative, axée autour d'échelles de mesure du désir vengeur posé comme variable indépendante.
- ▶ Trois variables dépendantes : évaluations d'événements ou situations, tendances à l'action violente ; motivations.
- ▶ Il s'est agi de mettre en exergue la prégnance du thème de la vengeance dans les attaques composant l'échantillon.
- ▶ Une distinction a été établie entre vengeance « directe », opposant les jihadistes à leurs adversaires premiers (armées, polices, représentants politiques), et vengeance « par association » contre des non-combattants (civils).

Des actes meurtriers portés par un désir vengeur

<u>Vengeance directe</u>	<u>Vengeance par association</u>	<u>Date</u>	<u>Nombre de victimes</u>	<u>Revendiquée ou inspirée par l'EI</u>
Attaque contre des soldats d'un camp militaire au Mali		01/11/2019	49 morts 3 blessés	Revendiquée
Attaque à l'engin explosif contre un militaire français au Mali		02/11/2019	1 mort	Revendiquée
	Attaque à l'arme blanche contre des passants au Royaume-Uni	29/11/2019	2 morts, 3 blessés	Revendiquée
Attaque contre une base militaire et contre une ville au Burkina Faso		24/12/2019	35 morts	Revendiquée
	Assassinat d'otages chrétiens au Nigéria	26/12/2019	11 morts	Revendiquée

Des actes meurtriers portés par un désir vengeur

<u>Vengeance directe</u>	<u>Vengeance par association</u>	<u>Date</u>	<u>Nombre de victimes</u>	<u>Revendiquée ou inspirée par l'EI</u>
	Attaque à l'arme blanche contre des passants en France	03/01/2020	1 mort, 2 blessés	Inspirée
	Attaque à l'engin explosif contre un car au Burkina Faso	04/01/2020	14 morts	Inspirée
Attaque à l'arme blanche contre des policiers en France		05/01/2020	Aucune	Inspirée
Attaque à l'arme blanche contre des policiers en Allemagne		05/01/2020	Aucune	Inspirée
Attaque à l'arme blanche contre des gardiens de prison au Royaume-Uni		10/01/2020	5 blessés	Inspirée

Des actes meurtriers portés par un désir vengeur

<u>Vengeance directe</u>	<u>Vengeance par association</u>	<u>Date</u>	<u>Nombre de victimes</u>	<u>Revendiquée ou inspirée par l'EI</u>
	Attaque à l'arme blanche contre des passants au Royaume-Uni	02/02/2020	3 blessés	Revendiquée
Attentat-suicide contre des militaires et civils en Afghanistan		11/02/2020	5 morts, 6 blessés	Inspirée
	Attaque contre une église protestante au Burkina Faso	16/02/2020	24 morts, 18 blessés	Inspirée
Attaque contre un rassemblement politique en Afghanistan		06/03/2020	29 morts, 81 blessés	Revendiquée
Attentat-suicide contre l'ambassade des États-Unis en Tunisie		06/03/2020	1 mort, 6 blessés	Revendiquée

Des actes meurtriers portés par un désir vengeur

- ▶ L'analyse s'est ensuite attachée à saisir les événements, situations et évaluations cognitives à l'origine du désir de vengeance.
- ▶ Un second tableau fait figurer ces données dans l'ordre des pays les plus durement touchés en termes de morts.
- ▶ Il importait de rendre compte de l'influence fondamentale du mouvement et de ses catégories de pensée sur l'évaluation faite d'événements immédiats et de situations plus structurelles par ses partisans, et de leur progression émotionnelle vers une violence vengeresse extrême.

Des actes meurtriers portés par un désir vengeur

Pays	Événement(s)/Situation(s)	Évaluation(s)
Burkina Faso	• Mort d'Abou Bakr al-Baghdadi • Intervention militaire étrangère • Conflit avec le gouvernement • Tensions intercommunautaires	• Modification de l'environnement • Atteinte / Injustice / Illégitimité
Mali	• Mort d'Abou Bakr al-Baghdadi • Intervention militaire étrangère • Conflit avec le gouvernement	• Modification de l'environnement • Atteinte / Injustice / Illégitimité
Afghanistan	• Mort d'Abou Bakr al-Baghdadi • Intervention militaire étrangère • Conflit avec le gouvernement	• Modification de l'environnement • Atteinte / Injustice / Illégitimité
Nigéria	• Mort d'Abou Bakr al-Baghdadi • Intervention militaire étrangère • Conflit avec le gouvernement • Tensions intercommunautaires	• Modification de l'environnement • Atteinte / Injustice / Illégitimité
Royaume-Uni	• Mort d'Abou Bakr al-Baghdadi • Actions dans le monde musulman	• Modification de l'environnement • Atteinte / Injustice / Illégitimité
Tunisie	• Mort d'Abou Bakr al-Baghdadi • Présence étrangère dans le pays • Conflit avec le gouvernement	• Modification de l'environnement • Atteinte / Injustice / Illégitimité
France	• Mort d'Abou Bakr al-Baghdadi • Actions dans le monde musulman	• Modification de l'environnement • Atteinte / Injustice / Illégitimité
Allemagne	• Mort d'Abou Bakr al-Baghdadi	• Modification de l'environnement

Des actes meurtriers portés par un désir vengeur

- ▶ Un dernier tableau classifie les motivations qui ont conditionné le désir vengeur, soit les objectifs qu'il soutient et qui dirigent la vengeance.
- ▶ Ces motivations sont à différencier des tendances à l'action qui se rapportent aux inclinaisons comportementales ou au « comment » de l'action.
- ▶ La motivation renvoie quant à elle à ce qui est recherché en termes de résultats.

Des actes meurtriers portés par un désir vengeur

Pays	Motivation(s)
Burkina Faso	1. Vengeance immédiate pour la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi 2. Vengeance contre les troupes étrangères, le gouvernement et les civils 3. Vengeance idéologique contre des citoyens de confession chrétienne
Mali	1. Vengeance immédiate pour la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi 2. Vengeance contre les troupes étrangères, le gouvernement et les civils
Afghanistan	1. Vengeance immédiate pour la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi 2. Vengeance contre les troupes étrangères, le gouvernement et les civils
Nigéria	1. Vengeance immédiate pour la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi 2. Vengeance idéologique contre des citoyens de confession chrétienne
Royaume-Uni	1. Vengeance immédiate pour la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi 2. Vengeance contre des officiels et civils pour des interventions étrangères
Tunisie	1. Vengeance immédiate pour la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi 2. Vengeance contre les interventions américaines dans le monde musulman
France	1. Vengeance immédiate pour la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi 2. Vengeance contre des officiels et civils pour des interventions étrangères
Allemagne	1. Vengeance immédiate pour la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi

Du désir vengeur à la vengeance jihadiste en actes

- ▶ Du point de vue des situations et événements déclencheurs, il ressort que ceux-ci sont éminemment politiques, anciens comme plus immédiats.
- ▶ Par exemple, les attaques de la « Province d'Afrique de l'Ouest » de l'État islamique s'inscrivent au cœur du combat contre l'action militaire des troupes occidentales combattant aux côtés de l'armée malienne dans le cadre de l'opération Barkhane (situation) et se sont accentuées avec la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi (événement).
- ▶ Il en va de même au Burkina Faso, où le gouvernement, son armée et les populations civiles ont été durement touchés.

Du désir vengeur à la vengeance jihadiste en actes

- ▶ Ces assauts sur les théâtres de guerre du mouvement procèdent d'une vengeance directe et par association contre leurs ennemis.
- ▶ La violence continue de se transposer en Europe autour d'une succession d'attaques vengeresses cette fois plus individualisées mais qui ne sont en aucun cas le fait de « loups solitaires ».
- ▶ Le spectre de la vengeance collective est toujours présent et les modes opératoires, notamment l'usage d'armes blanches, laissent peu de doutes quant à l'emprise en coulisses du mouvement État islamique.

Du désir vengeur à la vengeance jihadiste en actes

- ▶ Les évaluations de ces événements et situations correspondent à l'interprétation qui en est faite, inhérente au désir de vengeance qu'elles fomentent.
- ▶ En fonction des résultats isolés, dimensions surgissent, qui accompagnent toutes l'apparition et le développement de l'affect vengeur.
- ▶ La première est une modification de l'environnement pour le jihadiste et le mouvement : l'élimination d'Abou Bakr al-Baghdadi en Syrie, quoiqu'anticipée par ses partisans, a agi comme un facteur déclencheur clé du désir de vengeance.

Du désir vengeur à la vengeance jihadiste en actes

- ▶ Celui-ci a été d'autant plus intense que la disparition de leur chef prenait de cours ses fidèles. Plus cet événement leur semblait comme ayant échappé à leur maîtrise, plus les militants comptaient se venger pour obtenir justice et réparation.
- ▶ Une seconde dimension concerne l'agentivité, en référence à l'agent identifié comme responsable de cet événement, blâmé, et sur lequel se concentre le désir de vengeance.
- ▶ Plus cet agent sera considéré comme extérieur, étranger au jihadiste, plus la propension à la violence sera vive.

Du désir vengeur à la vengeance jihadiste en actes

- ▶ Troisième dimension, le jihadiste considère être la victime, personnellement ou par association, d'un événement dégradant, injuste, appelant une contrepartie.
- ▶ Une quatrième dimension est le degré élevé d'illégitimité perçue en association avec l'événement ou la situation, qui décuplera le désir vengeur.
- ▶ Une cinquième et dernière dimension, liée à l'honneur ainsi qu'à sa défense, est la menace considérée à l'estime de soi et à celle du groupe, à l'intégrité. L'événement est une agression provoquant un désir de vengeance réactif.

Du désir vengeur à la vengeance jihadiste en actes

- ▶ Dans l'ensemble, le désir de vengeance jihadiste se traduit par une forte tendance à l'action, une inclinaison à la confrontation.
- ▶ Il obéit à la volonté de faire payer l'auteur, de lui retourner l'humiliation, de le faire souffrir et de le rendre misérable.
- ▶ Les motivations ou objectifs associés au désir de vengeance sont de plusieurs ordres, gravitant autour des notions de restauration et de dissuasion.
- ▶ Il s'agit, à travers le désir vengeur, de rétablir aux yeux du jihadiste un équilibre, une équité.

Du désir vengeur à la vengeance jihadiste en actes

- ▶ Ceci passera par le recours à une violence brutale contre celui tenu pour responsable de la sienne. Par là-même, le jihadiste anticipe un soulagement de sa colère et de son ressentiment, au bénéfice plus ample du groupe.
- ▶ L'objectif de cette restauration est celle de l'estime de soi et de la fierté, individuelles et collectives, perçues comme atteintes et causant honte et humiliation.
- ▶ En se vengeant, le jihadiste veut prouver qu'il a repris le contrôle sur un destin compromis en faisant passer un « message » à la partie coupable de sa vengeance.

Du désir vengeur à la vengeance jihadiste en actes

- ▶ On touche à la seconde motivation foncière du désir de vengeance jihadiste : la dissuasion, destinée à prévenir toute autre offense.
- ▶ Le coupable désigné et cible de la violence supporte en effet les coûts de la vengeance, supposés le dissuader de s'en prendre encore à son ennemi - ici le jihadiste.
- ▶ Une telle dissuasion s'accomplit dans la menace qui pèse d'une nouvelle vengeance meurtrière.
- ▶ Or, pour l'heure, force est de constater que le cycle des représailles sanglantes se poursuit.

Merci pour votre attention.



Myriam Benraad

L'ÉTAT ISLAMIQUE PRIS AUX MOTS

ARMAND COLIN



Myriam Benraad

Jihad : des origines religieuses à l'idéologie

idées reçues sur une notion controversée

